

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES 2024-2025

Options non spécialistes

Département Mathématiques Informatique

Toute épreuve écrite sera organisée en présentiel (sauf mention contraire).

La période des évaluations est renseignée à titre indicatif, elle ne fait pas partie du vote des MCC.

En cas de plusieurs modules, sans précision, le calcul de deuxième chance se fait au niveau de l'UE et non de chaque module.

DEPARTEMENT	Mathématiques Informatique		
DATES DES VOTES	11/10/2024		
EN CONSEIL D'UFR	09/10/2024		
EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT	09/10/2024		
ANNÉE UNIVERSITAIRE	2024 2025		SEMESTRE
LICENCE	1	OPTIONS Mathématiques Informatique	1

CODE UE - MI01OP1T				1e chance		<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Epreuve individuelle. Documents autorisés : 1 feuille A4 Recto Verso manuscrite. Calculatrice autorisée.	<i>MODE DE CALCUL</i> 1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes 2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée des évaluations finales 3. note de l'UE : on compare la moyenne de 1e chance à la moyenne de 2e chance, et on conserve la meilleure des 2 notes
Intitulé de l'UE : Statistique pour les Sciences Humaines et Sociales	<i>Durée (si applicable)</i>		<i>emploi du temps habituel du cours</i>	Pourcentage	Coefficient		
	Évaluations intermédiaires	Épreuve écrite	1h	50%	5		
Responsable(s) pédagogique(s) Agnès LAGNOUX	<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Période</i>				2e chance	
	Évaluations finales tenant lieu de seconde chance	Épreuve écrite	1h30	50%	5	Pourcentage	Coefficient
			1h30	50%	5	100%	10
			1h30	100%	10	100%	10
						<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Epreuve individuelle. Documents autorisés : 1 feuille A4 Recto Verso manuscrite. Calculatrice autorisée.	

LICENCE 2 OPTIONS Mathématiques Informatique SEMESTRE 4

CODE UE - MI01OP4T				1e chance		<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document ni calculatrice	<i>MODE DE CALCUL</i> 1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes 2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée des évaluations finales 3. note de l'UE : on compare la moyenne de 1e chance à la moyenne de 2e chance, et on conserve la meilleure des 2 notes
Intitulé de l'UE : Nombres et calculs	<i>Durée (si applicable)</i>		<i>emploi du temps habituel du cours</i>	Pourcentage	Coefficient		
	Évaluations intermédiaires	Partiel/épreuve écrite	1h30	50%	5		
Responsable(s) pédagogique(s) Julien LABETAA	<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Période</i>				2e chance	
	Évaluations finales tenant lieu de seconde chance	Examen final/épreuve écrite	2h	50%	5	Pourcentage	Coefficient
			2h	50%	5	100%	10
			2h	100%	10	100%	10
						<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document ni calculatrice	

LICENCE 3 OPTIONS Mathématiques Informatique SEMESTRE 6

CODE UE - MI01OP6T				1e chance		<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document ni calculatrice	<i>MODE DE CALCUL</i> 1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes 2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée des évaluations finales 3. note de l'UE : on compare la moyenne de 1e chance à la moyenne de 2e chance, et on conserve la meilleure des 2 notes
Intitulé de l'UE : Géométrie pour la formation des maîtres	<i>Durée (si applicable)</i>		<i>emploi du temps habituel du cours</i>	Pourcentage	Coefficient		
	Évaluations intermédiaires	Test écrit n°1	30min	25%	2,5		
		Test écrit n°2	30min	25%	2,5		
Responsable(s) pédagogique(s) Francis RIGAL	<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Période</i>				2e chance	
	Évaluations finales tenant lieu de seconde chance	Epreuve terminale	1h30	50%	5	Pourcentage	Coefficient
			1h30	50%	5	100%	10
			1h30	100%	10	100%	10
						<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document ni calculatrice ; même épreuve que la 1ère chance des étudiants SED	

CODE UE - MI02OP6T				1e chance		<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document. Calculatrice collège ou Lycée et mémento de géométrie plane du cours autorisés.	<i>MODE DE CALCUL</i> 1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes 2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée des évaluations finales 3. note de l'UE : on compare la moyenne de 1e chance à la moyenne de 2e chance, et on conserve la meilleure des 2 notes
Intitulé de l'UE : Sujets de Mathématiques du CRPE	<i>Durée (si applicable)</i>		<i>emploi du temps habituel du cours</i>	Pourcentage	Coefficient		
	Évaluations intermédiaires	Épreuve écrite	1h30	50%	5		
Responsable(s) pédagogique(s) Marc PERRET	<i>Durée (si applicable)</i>	<i>Période</i>				2e chance	
	Évaluations finales tenant lieu de seconde chance	Épreuve écrite	1h30	50%	5	Pourcentage	Coefficient
			1h30	50%	5	100%	10
			1h30	100%	10	100%	10
						<i>Informations complémentaires, documents autorisés...</i> Sans document. Calculatrice collège ou Lycée et mémento de géométrie plane du cours autorisés.	

DÉPARTEMENT Mathématiques - Informatique

DATES DES VOTES

EN CONSEIL D'UFR 11/10/2024

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT 09/10/2024

ANNÉE UNIVERSITAIRE

2024/2025

Option Culture Scientifique pour le Professorat des Ecoles

SEMESTRE

5

L'UE comporte 2 modules ou segments

CODE UE - MI01OP5T

Intitulé de l'UE :
Culture Scientifique pour le
Professorat des Ecoles

Responsable(s) pédagogique(s)
Marc PERRET

				1e chance					
				Durée (si applicable)	Pourcentage	Coefficient	Informations complémentaires, documents autorisés...		
Évaluations intermédiaires	Épreuve écrite	1h	emploi du temps habituel du cours	25%	2,5	MODULE 1 : SVT Sans document ni calculatrice MODULE 2 : Physique Sans document ni calculatrice			
	Épreuve écrite	1h	emploi du temps habituel du cours	25%	2,5				
				Durée (si applicable)	Période			2e chance	
Évaluations finales tenant lieu de seconde chance	Épreuve écrite	2h	période des examens	50%	5	Pourcentage	Coefficient	Informations complémentaires, documents autorisés...	
				100%	10	100%	10	Sans document ni calculatrice	

MODE DE CALCUL

1. 1e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes
2. 2e chance : on fait la moyenne pondérée des évaluations finales
3. note de l'UE : on compare la moyenne de 2e chance à la moyenne de 1e chance, et on conserve la meilleure des 2 notes